

Session Plénière du 18 février 2021

Rapport N°21.01.01 – Budget Primitif 2021 (Numérique)

Intervention de Ludovic MARCHETTI

Monsieur le Président, Chers collègues,

Ce budget primitif est encore une fois synonyme de marges de manœuvre extrêmement limitées.

La crise liée au COVID a permis de démontrer que la priorité aurait dû être donnée au développement du Haut Débit pour tous plutôt qu'à la couverture de la fibre optique pour quelques-uns.

Lorsque nos enfants ont été contraints de suivre leurs cours en distanciel, pour beaucoup cela s'est avéré non pas difficile mais catastrophique, en dépit des annonces du Ministre de l'Éducation Nationale, Jean-Michel BLANQUER.

Des professeurs ont dû investir dans du matériel informatique en urgence, et sur leurs propres deniers pour pouvoir assurer le minimum, car le matériel et l'assistance fournie par l'État étaient très insuffisants.

« Pas de Budget ! » leur aurait-on répondu. Mais comment ne pas penser à ces tablettes numériques coûteuses et inutiles, dormant au fond des placards, généreusement offertes par la collectivité ?

Les carences de la couverture numérique sont si sévères sur certaines parties du territoire qu'elles sont suffisamment révélatrices de l'échec des choix stratégiques entrepris. Demander aux professeurs de donner des cours à distance paraît facile lorsque l'on habite dans une métropole, seulement, la réalité en zone peu dense en est tout autre.

Il en est ainsi de même avec le télétravail, qui sera amené à devenir un atout pour notre Région, grâce la proximité d'une partie de notre territoire avec Paris, comme l'Eure-et-Loir et le Loiret, n'est plus à prouver.

Seulement, la technologie ne parvient pas encore jusque dans nos campagnes, obligeant les télétravailleurs à utiliser la 4G, pour laquelle il reste encore des zones blanches.

Concernant le réseau fibre, rappelez-vous qu'en 2018, le président du conseil départemental de Loir-et-Cher, Nicolas Perruchot se réjouissait d'annoncer le tout fibre dans son département et dans l'Indre-et-Loire en 2022 et pour cause c'était l'engagement pris par l'opérateur TDF qui s'était vu confier son déploiement par le syndicat Val de Loire Numérique.

Ce nouveau report à fin 2023 ne s'auraient s'expliquer par la seule crise sanitaire puisqu'il était déjà acté début 2020, avant même les périodes de confinement, au cours desquels les agents ont poursuivi le déploiement du mieux que possible.

Alors peut être aurions-nous pu entrevoir dans ce budget un début de prise de conscience, la couleur étant annoncée avec je vous cite « *une action publique régionale au cœur de la crise protectrice et ambitieuse* » ?

Et bien non, à peine 8 millions d'euros, soit 0.45% du budget alloué à la couverture numérique.

De plus, les contraintes que j'ai déjà eu l'occasion d'évoquer lors de mes dernières interventions sont toujours présentes, à savoir la frilosité des acteurs privés à investir dans les territoire ruraux, comme on peut le voir dans l'Indre et le Cher.

Vous compenserez cela en disant que vous serez présent, mais avec qui ? Votre sacro-sainte Union Européenne ? Celle qui s'est effondré à la première crise sanitaire venue ?

Il ne reste que l'État avec sa vision court-termiste, privilégiant les AMEL au détriment des RIP.

Le scandale de la privatisation des réseaux autoroutiers se répètera pour le réseau numérique avec le risque de briser le concept de « *neutralité du net* » et de créer un réseau internet à deux vitesses.

Encore une fois, nous savons que votre pouvoir d'action est restreint, vous essayez de vous rassurer en utilisant une sémantique d'ambition, de confirmation, d'amplification, surtout à la veille des élections, mais la réalité vous rattrape.

Je vous remercie de votre attention.

